

# LES PRINCIPALES AIDES FINANCIÈRES GOUVERNEMENTALES AUX ENTREPRISES ÉMERGENTES

DIRECTION DES MESURES FISCALES



# Notre mission



**Contribuer au développement économique du Québec grâce à notre offre financière intégrée**



**Stimuler la croissance de l'investissement local et international**



**Soutenir la création d'emplois dans toutes les régions du Québec**



# NOTRE CLIENTÈLE EST LARGE ET DIVERSIFIÉE



**Entreprises  
québécoises  
de toute taille**



**Coopératives  
et entreprises  
d'économie sociale**



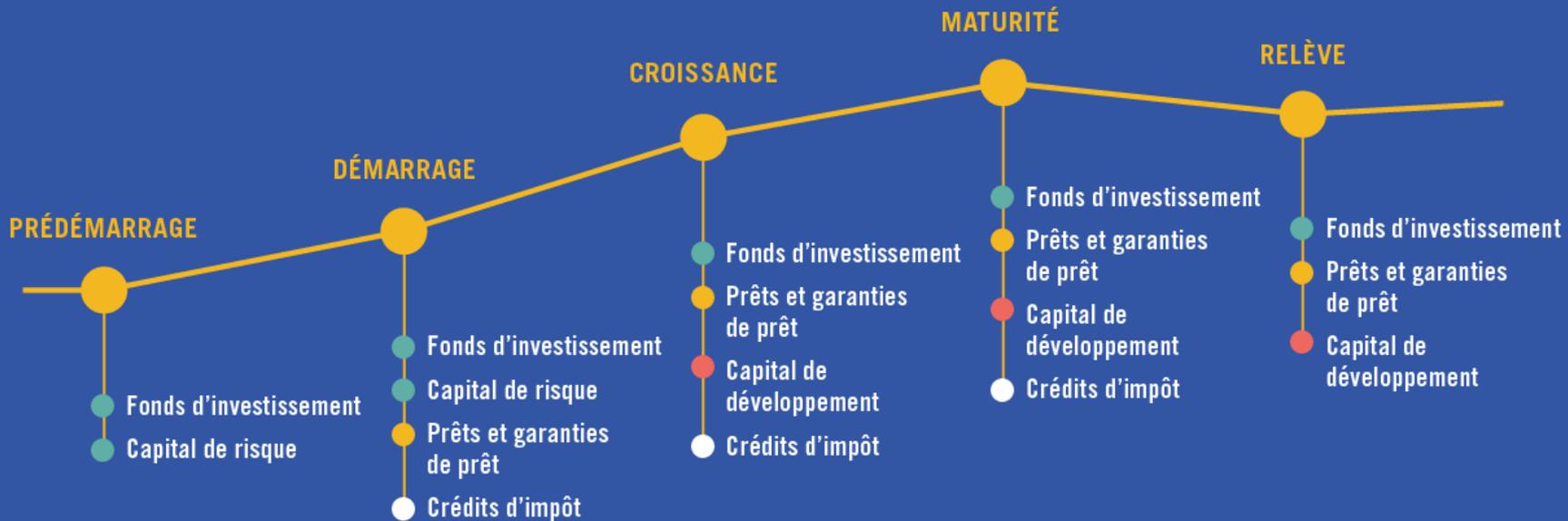
**Filiales d'entreprises  
étrangères au  
Québec**



**Entreprises  
internationales**

# NOTRE OFFRE DE SERVICE





Une offre complète à toutes les étapes de croissance des entreprises

# MESURES FISCALES : FONCTIONNEMENT À L'ÉCHELLE GOUVERNEMENTALE



Conception

Finances  
Québec 

Budgets et bulletins  
d'information



Autorisation

IQ Investissement  
Québec

Loi concernant les paramètres  
sectoriels de certaines  
mesures fiscales



Paiement  
crédit

REVENU  
QUÉBEC 

Loi sur les impôts du Québec





MESURES FISCALES

# CRÉDIT D'IMPÔT

POUR LE DÉVELOPPEMENT  
DES AFFAIRES ÉLECTRONIQUES

# QUELLES SONT LES SOCIÉTÉS VISÉES PAR CE CRÉDIT?

- Les sociétés du secteur des technologies de l'information (TI) qui offrent **principalement** des services liés :
  - À la conception de systèmes informatiques, ou;
  - À l'édition de logiciels
- Elles ont un établissement au Québec



# QU'EST-CE QU'UNE SOCIÉTÉ PEUT OBTENIR?

## CRÉDIT D'IMPÔT

**30 %**

du salaire admissible

## MAXIMUM PAR EMPLOYÉ ADMISSIBLE

**25 000 \$**

20 000 \$ / année (**24 %** X 83 333 \$)

**remboursable**

5 000 \$ / année (**6 %** X 83 333 \$)

**non remboursable**

# MESURE FISCALE - DATES À RETENIR

**ÉCHÉANCE**

Aucune date  
d'échéance prévue

Présenter une demande

**APRÈS**

la fin de l'exercice  
financier de la société

MAIS

**AVANT**

la fin du 15e mois suivant la fin  
de l'exercice financier.

# COMMENT BÉNÉFICIER DE CE CRÉDIT D'IMPÔT?



Présenter une demande d'admissibilité à IQ



Obtenir deux attestations annuelles obligatoire :

- Attestation de société
- Attestation d'employés



Transmettre les attestations à Revenu Québec

# ATTESTATION DE SOCIÉTÉ

## Trois critères à respecter :

- 1 Critère relatif à la proportion des activités
  - 75 % des activités en TI (parmi 10 codes SCIAN)
  - 50 % des activités en TI (parmi 4 codes SCIAN)

- 2 Critère relatif aux services fournis

- 3 Critère relatif au maintien d'un minimum d'emplois



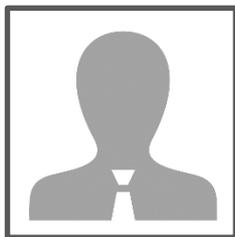
# 3

## CRITÈRE RELATIF AU MAINTIEN D'UN MINIMUM D'EMPLOIS

- La société doit maintenir un minimum de six employés admissibles **en tout temps** pendant l'exercice financier
- Situations d'allègement pour cette règle :
  - Transfert d'activités
  - Entreprise en démarrage au Québec



# ATTESTATION EMPLOYÉS



## Employé admissible

- Occupe un emploi à **temps plein**
  - Un **minimum de 26 heures** de travail par semaine
  - Pour une **durée minimale** prévue de **40 semaines**
- Consacre au moins **75 %** de son temps de travail à des activités admissibles de la société



# ACTIVITÉS ADMISSIBLES

Services conseils en TI reliés à la technologie, au développement de systèmes ou aux processus et solutions d'affaires électroniques liés à l'une des trois activités suivantes :



Développement, intégration de systèmes d'information et d'infrastructures technologiques et accessoirement l'entretien et l'évolution



Conception et développement de solutions de commerce électronique (permettant une transaction monétaire)



Développement de services de sécurité et d'identification liés aux activités d'affaires électroniques

# EXEMPLES – ACTIVITÉS NON ADMISSIBLES

- ✓ Activités non liées aux affaires électroniques
- ✓ Formation et planification de formation
- ✓ Prévente
- ✓ Vente et marketing
- ✓ Gestion administrative du projet
- ✓ Gestion financière
- ✓ Gestion ou exploitation de systèmes informatiques, d'applications ou d'infrastructures

# EXCLUSION DES CONTRATS GOUVERNEMENTAUX (RQ)



Exclusion des dépenses salariales relatives aux contrats des sociétés avec des ministères, des organismes et des entreprises du gouvernement du Québec

Exemples d'entités gouvernementales visées :

- Hydro-Québec
- Régie du logement
- Agence du revenu du QC (RQ)
- Investissement QC
- Etc.



MESURES FISCALES

# CRÉDIT D'IMPÔT

RELATIF À L'INTÉGRATION DES TI  
DANS LES PME (CTIM)

# SOCIÉTÉ ADMISSIBLE

PME œuvrant dans les secteurs d'activités suivants :



- Secteur **manufacturier**
- Secteur **primaire** (codes SCIAN 11 et 21)
- Secteur du **commerce en gros** (codes SCIAN 41)
- Secteur de **commerce au détail** (codes SCIAN 44 et 45)

# LES AVANTAGES POUR UNE SOCIÉTÉ

CRÉDIT D'IMPÔT

**remboursable**

CRÉDIT D'IMPÔT LIMITÉ À

**50 000 \$**

pour la durée de l'application  
de la mesure fiscale

TAUX DE CRÉDIT

**20 %**

des dépenses  
admissibles encourues

# CONTRAT D'INTÉGRATION ADMISSIBLE (IQ)



## Critères à respecter :

- 1 Contrat d'intégration de TI lié à un **diagnostic**  
(analyse des besoins pour optimiser ses processus d'affaires)
- 2 Contrat d'intégration de TI conclu avec un **sous-traitant sans lien de dépendance**

# CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT (IQ)

Fourniture d'un progiciel de gestion admissible désigne notamment :



- Vente ou location ou droits d'utilisation qui permet **principalement** (50 % et +) de gérer l'un ou plusieurs des éléments suivants :
  - Opérations de l'entreprise (**ERP**)
  - Communications avec les clients (**CRM**)
  - Réseau d'entreprises (**SCM**)

# CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT (IQ)

Fourniture d'un progiciel de gestion admissible désigne notamment :



- Services de **développement**, d'**intégration**, de **reconfiguration** et d'**évolution** d'un progiciel
- Services d'accompagnement et de **formation** du personnel de l'entreprise (correction des bogues)
- Vente ou location de **matériel électronique universel de traitement de l'information** et du **logiciel d'exploitation** y compris le **matériel accessoire** de traitement de l'information et les **logiciels** d'application requis, ou des droits d'utilisation de ces biens

Nous joindre 1 844 474-6367

Invest**Quebec**.com

